



## DÉCLARATION PRÉALABLE CAPA DES SAENES DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2019

Monsieur le président,

L'installation des commissions paritaires issues des élections de décembre 2018 se fait sous de sombres auspices. C'est d'abord le contexte, propre à nos départements ministériels, des réorganisations académiques alliées aux suppressions de postes.

Il est difficile de concilier la poursuite d'une politique de suppression de postes alors qu'au niveau national les effectifs de collégiens et de lycéens augmentent, que de nouvelles politiques publiques ainsi que les réformes successives doivent être menées à bien. Les académies n'auront bientôt plus la capacité d'absorber de telles coupes budgétaires. L'éducation demeurera-t-elle vraiment une priorité ?

Nous tenons, pour preuve de cette approche technocratique, le maintien de la fusion des académies de Caen et Rouen, à l'heure même où, partout ailleurs, les fusions d'académies sont abandonnées.

Nous assistons à une véritable révolution de la fonction publique effectuée à marche forcée. Le gouvernement invite les organisations syndicales plus à une information concertée qu'à une véritable négociation.

Or, il ne s'agit rien de moins que de faire périr les CAP dans l'essentiel de leurs compétences et de permettre un contournement radical du statut général de la fonction publique par un recours facilité aux contrats.

Ainsi, aux prétextes combinés que seraient le carcan du statut et une prétendue cogestion chronophage et inefficace, c'est toute la possibilité maintes fois démontrée d'une co-construction intelligente entre représentants du personnel et employeurs qui est mise à mort.

Les commissaires paritaires A&I UNSA, organisation majoritaire, sont particulièrement attachés à un dialogue social de qualité au sein de cette instance dont ils souhaitent que les prérogatives soient préservées.

Lors de cette CAPA, nous avons donné notre accord à titre exceptionnel et uniquement pour cette séance à la présence de 2 experts du SNASUB/FSU et de la CGT Educ'action.

Rien d'efficace ne peut se faire sans les personnels, rien de durable ne peut se faire contre les personnels. A&I UNSA, sa fédération et son union seront toujours au côté de celles et de ceux qui œuvrent au profit du service public d'éducation.

Nous vous remercions de votre attention.

**Les commissaires paritaires SAENES A&I UNSA**